

ACCEPTATION DES STATUTS ET REGLEMENTS DE LA FAL

« Le Conseil d'Administration ou l'Assemblée Générale de l'association déclare approuver et adhérer aux statuts et règlements de la Fédération des Associations Laïques du Puy-de-Dôme ».

Le secrétaire
Nom et prénom

Le président
Nom et prénom

(1)

Signature
Précédée de la mention
« Lu et approuvé »

Signature
Précédée de la mention
« Lu et approuvé »

(1) Mettre le cachet de l'association

Un avenir par l'éducation populaire

Ligue de l'enseignement du Puy-de-Dôme

Fédération des Associations Laïques

31 rue Pélissier 63100 Clermont-Fd – Tél. 04 73 91 00 42

Courriel : accueil@fal63.org – Site : www.fal63.org